Konkurse Faillites Fallimenti

No 190 Mittwoch, 02.10.2002 120. Jahrgang

- 1. Débitrice: Aerocomputer SA, route de l'Aéroport 1,
- 1215 **Genève 15**
- 2. Remarques: développement, commercialisation et exploitation de logiciels dans les domaines aéronautiques, informatiques et de communications, ainsi que toutes activités en découlant telles que conseil et organisation d'entreprises, formation et sous-traitance de services.

Sont déposés, dès ce jour, et peuvent être consultés à l'Office:

- 1. L'état de collocation
- l'état de revendication
 l'inventaire contenant la liste des objets déclarés de stricte nécessité.

Il est imparti aux créanciers un délai de vingt jours à dater de cette publication pour:

- intenter action contre l'état de collocation
 demander la cession des droits pour contester une revendication

3. recourir contre une décision d'insaisissabilité. (Réf. no 1)

Office des faillites Rive-Droite

1211 Genève 24

(00664884)